

Questions orales

[Français]

LA SANTÉ NATIONALE

ON DEMANDE S'IL Y A EU DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES AU SUJET DU PERSONNEL ET DES SERVICES DESTINÉS AUX PERSONNES ÂGÉES AU QUÉBEC

M. Jean-Guy Dubois (Lotbinière): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Compte tenu que son ministère s'occupe énormément des personnes âgées, et compte tenu de la déclaration du premier ministre du Québec en France, publiée dans le magazine *Le nouvel observateur* et reproduite au téléjournal de Radio-Canada, selon laquelle le prochain référendum serait gagné s'il y avait plus que 100,000 personnes âgées qui quittaient ce monde, j'aimerais savoir si le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, étant donné cette déclaration tout à fait fracassante et indigne du premier ministre du Québec, peut effectuer des vérifications et faire enquête, et si elle peut donner des statistiques remontant à 1980 afin de savoir s'il y a eu des coupures de budget relativement au personnel et aux services donnés aux gens âgés vivant dans les centres d'accueil du Québec.

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, si je comprends bien le sens de la question de l'honorable député, elle s'adresse plutôt au premier ministre du Québec, en lui faisant «payer ses vieux péchés» à cause de cette phrase malheureuse au sujet des 100,000 personnes âgées. Ces personnes âgées il y a trois ans supposément nous auront quittés au prochain référendum. Cela veut dire qu'il n'y aura jamais de prochain référendum, étant donné qu'il n'a pas l'air de se souvenir que l'espérance de vie à la naissance est de plus en plus longue chez les Québécoises et les Québécois, et que ces 100,000 personnes âgées le hanteront jusqu'à la fin de ses jours.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS OUVRIÈRES

LA HAUSSE DU CHÔMAGE CHEZ LES ÉTUDIANTS

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, ma question est destinée au premier ministre. Pendant qu'il se torturait l'esprit hier soir à se demander comment profiter de la prospérité, des millions de chômeurs se cassaient la tête à se demander comment acheter de quoi manger et payer leur loyer. Je voudrais l'interroger au sujet des étudiants en chômage.

Dans la région de Kingston, on en compte ce mois-ci 1,500 de plus que le mois dernier, 1,000 de plus que l'an dernier. Ce qui arrive à Kingston se produit partout au Canada. Le chômage étudiant accuse une hausse de 30 p. 100 cette année. Puisque le premier ministre a pu réquisitionner les ondes pour parler des limites de 6 et 5 p. 100, pourquoi n'en a-t-il pas profité pour parler de cette énorme augmentation de 30 p. 100 du chômage chez les étudiants et pour proposer des moyens d'atténuer cette situation critique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je me souviens que l'automne dernier, l'opposition s'est plainte amèrement de ce que j'aie «réquisitionné les ondes», pour employer l'expression du député, trois soirs de suite. Elle semble dire maintenant que ma déclaration n'a pas été assez longue et que je devrais redemander du temps d'antenne pour traiter d'un autre problème.

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: Je ne pouvais évidemment pas en quinze minutes exposer tout ce que le gouvernement fait et qu'il voudra entreprendre, y compris la création d'emplois pour les jeunes. On dépense plus d'un milliard cette année pour ouvrir des débouchés aux jeunes. Comme je l'ai dit hier soir, plus de la moitié des 63,000 emplois qui ont été créés en mai était destinés aux jeunes, aux moins de 25 ans. Mais je ne pouvais pas tout dire dans ce seul discours, madame le Président.

M. McGrath: Que diriez-vous d'en prononcer un à la Chambre?

M. Trudeau: C'est avec plaisir que je ferai savoir à Radio-Canada que le député voudrait me voir accorder une autre soirée ou deux pour traiter de tous ces sujets également.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. Si le premier ministre avait utilisé les services de télévision de la Chambre des communes, il aurait pu parler beaucoup plus longtemps et traiter d'affaires qui intéressent au plus haut point les Canadiens.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Mais il n'a manifestement pas voulu tenir compte et continue de ne pas vouloir tenir compte...

Mme le Président: A l'ordre. J'ai rappelé aux députés aujourd'hui qu'ils doivent s'abstenir de commenter les réponses, mais se borner à poser des questions. Je prie instamment l'honorable représentante de Kingston et les Îles de poser sa question.

Mlle MacDonald: Madame le Président, j'aimerais interroger le premier ministre au sujet de l'augmentation de 30 p. 100 du nombre des jeunes chômeurs. Je veux parler des étudiants de notre pays qui sont sans emploi, sans prestations d'assurance-chômage, sans revenu et qui n'auront pas l'argent voulu pour reprendre leurs études à l'automne. Le premier ministre met leur avenir en péril. Estime-t-il que ces jeunes ne méritent pas que le gouvernement s'occupe d'eux lorsqu'il prend la parole sur le réseau national de télévision, ou va-t-il proposer des moyens de faire face à cette terrible situation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, comment l'honorable représentante peut-elle de bonne foi déclarer comme elle le fait que ces jeunes ne méritent pas que le gouvernement s'occupe d'eux.

Mlle MacDonald: Ne vous êtes-vous donc pas rendu compte de cette augmentation?